

PORCHERIE

AIVES poursuit sa mission et s'interroge sur les actions à venir

AIVES, Association intervillage pour un environnement sain, en assemblée générale lundi soir, s'est penché sur ses missions à venir pour poursuivre sa lutte contre la porcherie d'Heuringhem.

PAR MARIE JANSANA
saintomer@lavoixdunord.fr
PHOTO ARCHIVES « LA VOIX »

« Personne n'a parlé des élections municipales de 2014, s'interroge le président Jean-Michel Jedraszak, en fin d'assemblée générale. AIVES ne fait pas de politique, ne soutiendra pas de liste, mais s'il y a des listes avec des gens pour la porcherie, faudra y réfléchir. On ne prendra pas partie, mais on ne fera pas de cadeau. » « Ce n'est pas démocratique, le réprimande le maire d'Heuringhem, Jean-Paul Lefait. J'ai dans ma liste une personne agricultrice, je ne dois plus la reprendre ? » « C'est une position personnelle, je soulève le problème », corrige le président d'AIVES.

Une hypothèse soulevée lundi soir, à la salle des fêtes d'Heuringhem. L'assemblée générale de l'association qui lutte contre l'implantation d'une porcherie de 4500 têtes à Heuringhem a rassemblé quatre-vingts personnes et s'est interrogée sur l'avenir, alors que le préfet a signé l'autorisation d'exploiter la porcherie. « Elle n'est toujours pas sortie de terre, soulève le président. Après l'aval du CODERST, je n'aurais pas pensé cela possible, le préfet se prononçant en général rapidement dans le même sens. On a gagné un an. »

« Que fait-on si les travaux commencent demain ? Manifestons-nous dans les rues ? Sur le chantier ? », interroge le président, sans obtenir de réponse tranchée. Finalement il a été décidé, comme l'an dernier, que des membres de l'association participeraient au Run and Bike de la commune le 1^{er} juin, pour mettre un coup de projecteur sur leur revendication. « Un référendum ? », glisse un membre. « Je n'ai rien contre, répond Yves Bertin, le maire



Les membres de l'association sont revenus sur les faits d'armes de leur première année d'existence.

« La porcherie n'est pas sortie de terre, je n'aurais pas cru cela possible. On a gagné un an. »

d'Ecques, il faut que je me renseigne. Mais s'il y a consultation, il faut que les gens se déplacent ! »

Au niveau juridique, l'association estime à 7 000 € son budget pour régler les honoraires de son avocat. Des membres ont porté il y a un an une requête au tribunal administratif contre le permis de construire déposé par l'EARL Bridault-Chevalier, et AIVES envisage de faire de même contre l'arrêté d'exploitation.

Le collectif qui a compté 593 adhérents (dont 506 habitants des deux communes) en 2012 et 340 pour 2013 appelle les conseils municipaux voisins à voter contre le nouveau plan d'épandage. Des changements

sont intervenus sur le document, que le préfet jugeait nécessaire pour donner son aval. Ecques a déjà suivi la consigne : « Le conseil a voté contre, reprend le maire, et demandé une nouvelle enquête publique en arguant que plus de 25 % du plan avait été modifié. »

Autre sujet qui pourrait faire l'objet d'un recours, la convention « dont on ne connaît toujours pas la teneur », signée par l'association foncière de remembrement autorisant l'exploitante à accéder au site de la porcherie.

Par ailleurs, AIVES insiste dorénavant sur sa mission de défense de bien-être animal et de soutien aux associations qui luttent contre l'élevage intensif (une motion a été votée en faveur de l'action de NOVISSSEN qui lutte à Amiens contre un projet de ferme) et de protection de la nature. « Cette année, des membres ont alerté de pollution dans la Melde, c'est aussi notre mission. » ■